

Assemblée Annuelle de Sports Laval

Virtuelle sur plateforme ZOOM

Le mercredi, 27 octobre 2021

1. Ouverture de l'assemblée

Il est proposé par **François Courtemanche**, appuyé par **Lyne Carry** de procéder à l'ouverture de l'assemblée.

UNANIME

** L'ouverture de l'assemblée signifie la période de fin pour déposer sa candidature à titre d'administrateur de Sports Laval.

Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée
Il est proposé par Étienne St-Yves, appuyé par Pierre-Luc Ménard, de nommer M. Marc-Simon DeBlois et M. Martin Savoie respectivement président et secrétaire d'assemblée.

UNANIME

3. Constatation de la régularité de l'avis de convocation

Le président d'assemblée constate que la procédure de convocation des délégués a été réalisée en conformité avec les règlements généraux de la corporation (article 4.2). Les membres ont reçu l'avis de convocation par courriel en date du 8 octobre 2021 (soit au moins 10 jours franc avant la tenue de l'assemblée, accompagné de l'ordre du jour et du procès-verbal.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Geneviève Cossette, appuyé par Nassima Araar, d'accepter l'ordre du jour.

UNANIME

5. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée Il est proposé par <u>Geneviève Cossette</u>, appuyé par <u>Annie-Claude Bédard</u>, d'adopter le procès-verbal de la dix-septième assemblée annuelle tenue le 27 octobre 2020.

UNANIME

6. Présentation des actes posés par le Conseil d'administration

À même la convocation à l'assemblée, les membres ont reçu l'ensemble des résolutions entérinées durant le mandat actuel. Il est proposé par <u>François Courtemanche</u>, appuyé par <u>Étienne St-Yves</u>, que les actes posés par le conseil d'administration durant l'année 2020-2021 soient entérinés par les membres de la corporation.

UNANIME

7. Présentation des états financiers annuels

<u>Monsieur Martin Allaire</u> est invité à présenter les états financiers de la corporation. Les personnes présentes ont une copie des états financiers dans leur pochette.

8. Nomination d'un auditeur indépendant

Il est proposé par <u>Nassima Araar</u>, appuyé par <u>Claudine Tremblay</u> de retenir la firme FBL SENCLR comme comptable professionnel agréé de la corporation, et ce, pour l'année 2021-2022.

9. Rapport de la présidente



La Présidente remercie l'ensemble des partenaires, les membres, les administrateurs et les employés du travail effectué au cours de la dernière année.

10. Rapport du directeur

La direction générale fait état des enjeux survenus lors de la dernière année, ainsi qu'à venir. Il poursuit en décrivant brièvement l'état de situation de l'ensemble des projets.

Le rapport annuel est disponible sur le site de Sports Laval.

11. Élection des membres du conseil d'administration

Le comité ad-hoc a reçu quatre formulaires de candidature et le comité confirme la validité des candidatures.

- Mme Geneviève Cossette, milieu associatif, terme de 2 ans.
- Mme Claudine Tremblay, milieu associatif, terme 2 an.
- M. Pierre-Luc Ménard, délégué provenant des collèges privés, terme 2 ans.
- M. Éric Ruggi, délégué désigné par la CSSWL, terme 2 ans.
- 1- Administrateur désigné par la Commission scolaire Sir Wilfrid Laurier

M. Éric Ruggi (2 ans)

2- Administrateur désigné par la Commission scolaire de Laval

Mme Nassima Araar (1 an)

3- Administrateur provenant des collèges privés

M. Pierre-Luc Ménard (2 ans)

4- Collège électoral des membres du milieu associatif

Mme Martine Deschamps (1 an)

5- Collège électoral des membres du milieu associatif

Mme Geneviève Cossette (2 ans)

6- Collège électoral des membres du milieu associatif

Mme Claudine Tremblay (2 ans)

7- Membres cooptés

M. Pierre-Luc Girard (1 an), nommé par le conseil d'administration

** Suivant l'élection, les administrateurs se sont rencontrés afin d'établir les rôles d'officier

- Mme Geneviève Cossette, Présidente
- M. Pierre-Luc Ménard, Secrétaire-Trésorier

12. Clôture de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par <u>Pierre-Luc Ménard</u>, appuyé par <u>Geneviève Cossette</u> à <u>19h12</u>.

UNANIME